

Faculté des arts et sciences
Université de Montréal

Session : Hiver 2021

Plan de cours
APC -6023- A- H21 Éthique et Profession

Lundi de 19h à 22h

En ligne

Karaa Riadh

riadh.karaa@umontreal.ca

Disponibilités : à fixer avec les étudiants

Auxiliaires d'enseignement (facultatif)

courriel@umontreal.ca

Descripteur du cours

Analyse des processus liés aux enjeux déontologiques et éthiques. Présentation des grands courants et théories en éthique.

Objectifs du cours

Que signifie agir avec professionnalisme ? Quel est le sens qu'on lui attribue aujourd'hui ? Quels liens peut-on établir entre le « professionnalisme » et le retour du questionnement éthique sur les professions ? Comment peut-on penser l'éthique professionnelle aujourd'hui ? Le cours « éthique et profession » tente d'offrir des éléments de réponse à ces questionnements, et à bien d'autres, via l'exploration de concepts structurants la dynamique de la notion « Ethique Professionnelle ».

Au regard de la grande diversité des professions – médecins, avocats, financiers, enseignants, journalistes, ingénieurs, infirmières, informaticiens, etc.-, ce cours aborde des sujets généraux et non spécifiques à des professions particulières. Ce choix est motivé par le fait qu'un bon nombre de professions partage les mêmes soucis moraux. De surcroit, la matière offerte dans ce cours s'appuie sur un large éventail de sources classiques et contemporaines, éventail qui part des œuvres d'Aristote et de Kant aux sélections de Michael Bayles, Sissela Bok, Paul Ekman et Thomas Nagel. Qui plus est, les différents chapitres meublants ce cours sont sanctionnés par des études de cas pratiques, lesquelles abordent des concepts clés tels que les déceptions à l'égard du professionnel, la loyauté, l'intimité, le bien être social, les conflits d'intérêts, l'autorégulation, la régulation par la gouvernance, etc.

Approches pédagogiques

Déroulement du cours

Dates	Eléments de contenu	Lectures préparatoires
Partie 1 : l'éthique professionnelle : un état de l'art théorique		
11 janvier	Présentation générale du cours	
18 janvier	Les mutations de l'identité professionnelle et les défis de la régulation de la pratique professionnelle	Anna Chartier et Bernard Plante (2011) André Lacroix (2011)
25 janvier	Le professionnalisme : valeur de base de la conduite professionnelle	France Jutras (2011)
01 février	L'éthique au travail : un développement progressif et continu	Lyse Langlois (2011)
08 février	La compétence éthique en contexte professionnel	Luc Bégin (2011)
15 février	La délibération éthique : démarche et fondements théoriques	George Legault (2011)
Partie 2 : études de cas		
08 mars	Les obligations du professionnel vis-à-vis des clients	Clancy Martin, Wane Vaught and Robert C. Soloman (2010)
15 mars	Intimité, confidentialité, secret et confiance	Clancy Martin, Wane Vaught and Robert C. Soloman (2010)
22 mars	Intégrité et loyauté : l'autorégulation	Clancy Martin, Wane Vaught and Robert C. Soloman (2010)
29 mars	Professionnalisme, justice et bien être social	Clancy Martin, Wane Vaught and Robert C. Soloman (2010)
12 avril	Conflit d'intérêts et gouvernance	Clancy Martin, Wane Vaught and Robert C. Soloman (2010)
19 et 26 avril	Présentations étudiantes	Clancy Martin, Wane Vaught and Robert C. Soloman (2010)

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Trois approches pédagogiques seront priorisées.

Premièrement, des exposés magistraux du chargé de cours permettront l'acquisition des notions de base en éthique (valeurs, déontologie, dilemmes, délibération, etc.), ainsi que des courants et des théories en éthique (éthique axiologique, éthique normative, éthique des émotions, éthique de la responsabilité, éthique de la discussion).

Deuxièmement, une approche participative et appliquée sera favorisée en classe. Par la réalisation d'analyses de textes, de faits d'actualité et d'exercices de résolution de dilemmes, les étudiants appliqueront leurs connaissances à des enjeux déontologiques et éthiques.

Finalement, l'éthique est indissociable de l'autonomie de jugement. Par une approche réflexive, les étudiants seront amenés à délibérer, à évaluer les possibilités d'actions, à prendre et à justifier leurs positions et ce, tant lors de discussions en classe que lors des évaluations

Outils d'évaluation	Pondération	Echéance
Examen de mi session	30%	22 février
Travail de lecture	15%	A venir
Présentation du travail de lecture	10%	A venir
Travail final	35%	18 avril
Présentation du travail final	10%	18 ou 29 avril

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C*		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

* Note minimale de passage dans un cours.

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Clancy Martin, Wayne Vaught et Robert C Soloman (2010); *“Etics across the Professions”*, Oxford University Press.

« **Le professionnalisme et l’Ethique au travail** » (2011), ouvrage collectif sous la direction de Lise Langlois, Presse de l’Université Laval, Québec (QC).

Legault. A. George (2011) ; « **Professionnalisme et délibération éthique** », Presse de l’université de québec.

Captation visuelle ou sonore des cours

Rappelons que l’usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours est assujéti à l’engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l’image. Il est interdit de faire une captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit du ou de la chargé.e de cours. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l’Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

Par ailleurs, l’autorisation d’enregistrement n’entraîne d’aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Règlement des études de deuxième cycle

Nous vous invitons à consulter le règlement pédagogique :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Retard dans la remise des travaux

Toute demande pour reporter la date de remise d’un travail doit être présentée au professeur à l’avance. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d’une absence

L’étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l’objet d’une évaluation continue dès qu’il est en mesure de constater qu’il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l’absence.

Le doyen ou l’autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l’Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l’état de santé interdit de participer, la date et la durée de l’absence, il doit également permettre l’identification du médecin.

Plagiat et fraude

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.